

L'ajustement structurel dans le tiers-monde

L'ajustement est devenu depuis quelques années le maître-mot des politiques économiques appliquées dans les pays du tiers-monde. Partout, les politiques de développement ont cédé la place à des politiques d'ajustement, que celles-ci soient exécutées à l'initiative des gouvernements ou imposées par le Fonds monétaire international dans le cadre de la conditionnalité.

I. L'AJUSTEMENT, UNE NOUVELLE ORTHODOXIE

Dans son acception la plus large, l'ajustement d'une économie nationale désigne la nécessité de corriger ses déséquilibres financiers et monétaires externes et internes qui entretiennent généralement un fort endettement extérieur, c'est-à-dire le déficit de la balance des comptes courants, le déficit du budget de l'Etat et l'inflation. A ce titre, l'ajustement est une nécessité évidente qui s'impose à tout pays et à tout Etat dont les dépenses sont supérieures aux gains, et pas seulement dans le tiers-monde. D'ailleurs, si les politiques d'ajustement se sont généralisées dans le tiers-monde au cours des années 1980, nombre de pays socialistes fortement endettés en ont aussi fait l'expérience. De même, l'histoire récente a montré que les pays de capitalisme avancé connaissent eux aussi la contrainte de l'équilibre extérieur. Seuls les Etats-Unis font exception, dans la mesure où le dollar est la monnaie internationale par excellence et que rien ne les oblige dans les conditions actuelles à rééquilibrer leur balance des paiements et leur budget. C'est pourquoi les Etats-Unis qui sont le pays le plus endetté au monde échappent à la nécessité de l'ajustement structurel.

1. Les raisons de l'ajustement

La substitution des politiques d'ajustement aux politiques de développement un peu partout dans le tiers-monde signale la crise des processus de développement des années 1960 et 1970, aggravée par les retombées de la crise des économies développées. Processus plutôt que stratégies, car avec le recul du temps, les fameuses stratégies de développement que les observateurs avaient cru voir dans un grand nombre de pays sont désormais perçues, et de façon plus correcte, comme de simples politiques sectorielles sans grande cohérence. Rares sont en effet les pays où, dans le cadre d'un système de planification centralisée, comme la Chine et la Corée du Nord, où d'un régime capitaliste d'Etat, comme la Corée du Sud et Taïwan, l'Etat a déployé une stratégie de développement globale et cohérente, embrassant tous les aspects de la vie sociale et tous les secteurs de l'activité économique.

La manifestation principale de cette crise des processus de développement dans le tiers-monde est l'accumulation d'une forte dette extérieure. A l'exception notable de l'Inde et des pays pétroliers peu peuplés du Golfe persique, l'expérience historique récente des pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie est en effet marquée par la quasi-permanence du déficit extérieur, du déficit budgétaire et de l'inflation, phénomènes d'ailleurs étroitement liés les uns aux autres. Le déficit de la balance commerciale, par suite d'une baisse des recettes d'exportation, entraîne une réduction des recettes fiscales de l'Etat. Le déficit du budget, par suite d'une augmentation des dépenses publiques, de même que l'inflation, qui rend les produits nationaux plus chers que les biens étrangers, engendrent une croissance des importations de biens et de services. Le déficit budgétaire entretient l'inflation lorsqu'il implique une création monétaire sans contrepartie et inversement, l'inflation entretient la création monétaire.

Or, au delà d'un certain seuil d'endettement extérieur, la crédibilité

financière d'un pays tombe à zéro et il ne lui est plus possible de mobiliser de nouveaux emprunts auprès des banques, des gouvernements ou des institutions internationales. Dans certains cas, il suffit que le pays en question engage de sa propre initiative un programme d'ajustement pour qu'il puisse à nouveau bénéficier de prêts gouvernementaux ou bancaires, souvent dans le cadre de relations politiques privilégiées avec les pays développés et à condition qu'il soit en mesure d'effectuer le remboursement des échéances régulières de sa dette extérieure. Mais en règle générale, la réduction de la crédibilité financière d'un pays du tiers-monde s'accompagne de difficultés croissantes à assurer le service de la dette et ce pays se trouve dans l'obligation de négocier un rééchelonnement de ses remboursements, c'est-à-dire à emprunter à moyen terme pour pouvoir rembourser à court-terme. Dans ce cas, les créanciers privés (les banques internationales occidentales et japonaises), regroupés au sein de "club de Londres", et les créanciers gouvernementaux, regroupés au sein du "club de Paris", exigent pour octroyer de nouveaux prêts au pays concerné le visa du Fonds monétaire international qui l'accorde en contrepartie de l'application d'un programme d'ajustement structurel sous son contrôle. La "conditionnalité" désigne précisément ce type d'arrangement.

2. Ajustement conjoncturel et ajustement structurel

On distingue habituellement entre ajustement conjoncturel et ajustement structurel, mais il est préférable de parler plutôt d'aspects conjoncturel et structurel de l'ajustement. L'aspect conjoncturel de l'ajustement renvoie à l'action sur la demande et au court-terme tandis que l'aspect structurel correspond au long-terme et à l'action sur l'offre et sur ses conditions institutionnelles.

L'action à court-terme sur la demande correspond aux classiques politiques de stabilisation, appliquées par les gouvernements des pays développés depuis la crise des années trente, c'est-à-dire

depuis que l'Etat a commencé à intervenir de façon décisive dans la régulation de l'économie nationale. Certains volets de la politique de stabilisation sont d'inspiration keynésienne, comme les politiques budgétaire et fiscale, qui consistent à agir sur le niveau et la structure de la demande globale ; d'autres volets sont plutôt d'inspiration néo-classique, comme les politiques monétaire et cambiaire, qui visent à équilibrer les marchés des capitaux et des changes.

L'action à long terme sur l'offre et sur ses conditions institutionnelles renvoie aux politiques sectorielles (politiques industrielle, agricole, politiques de formation, de recherche, etc) dont l'objet est la réallocation en dynamique des ressources productives. Elle renvoie aussi, dans des pays où la crise résulte non seulement des faibles performances de l'appareil de production mais aussi de la mauvaise organisation de l'économie, à la transformation du régime économique.

On oppose habituellement l'intervention du FMI à celle de la Banque Mondiale en associant la première à l'aspect conjoncturel de l'ajustement et la seconde à son aspect structurel. En fait, le programme d'ajustement imposé ou recommandé par le FMI, s'il vise à réduire le déficit de la balance des comptes courants et du budget et l'inflation, comporte des mesures qui affectent la structure de l'économie, et pas seulement sa conjoncture, même si sa durée d'application est souvent de quelques mois. En général, on peut admettre que la distinction entre aspects conjoncturel et structurel de l'ajustement est seulement de nature méthodologique, en particulier dans les pays du tiers-monde, où en raison du rôle prééminent de l'Etat dans la vie économique et sociale, des mesures conjoncturelles, par exemple la réduction des dépenses publiques, engendrent obligatoirement des effets de structure.

3. L'ajustement par la demande

Il s'agit à court-terme, de réduire la demande globale, et à long terme,

d'accroître la production pour l'exportation, de substituer le marché à la planification, et de privatiser le capital.

La réduction de la demande est recherchée à travers la baisse des dépenses publiques, la réforme fiscale, la restriction du crédit et de la masse monétaire et la dévaluation.

La réduction des dépenses publiques en vue de restaurer l'équilibre budgétaire implique d'abord celle des dépenses sociales de l'Etat, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'habitat. Elle signifie la contraction des budgets de fonctionnement des services de santé et d'éducation publiques, la suspension des recrutements, l'abandon de projets de nouvelles infrastructures sociales.

Elle implique aussi la contraction des budgets d'équipement et de fonctionnement des secteurs économiques publics, la dissolution des offices étatiques d'approvisionnement et de distribution généralement déficitaires, et la rationalisation des entreprises publiques et des administrations par l'élimination des effectifs en surnombre.

Elle implique enfin la suppression des subventions aux entreprises publiques déficitaires et la réduction, voire l'abolition des subventions aux prix des biens d'équipement et des biens de consommation de première nécessité, en vue d'instaurer l'autonomie des entreprises et la "vérité des prix".

On voit bien ici que la réduction des dépenses publiques, mesure de conjoncture, produit nécessairement des effets de structure, puisqu'elle joue dans le sens d'une modification des procédures de régulation de l'économie nationale.

La réduction de la demande globale est également recherchée à travers la réforme fiscale, qui consiste à modifier l'assiette et le taux des impôts directs en vue de décourager la consommation somptuaire et à accroître les impôts indirects pour réduire la

consommation populaire.

L'encadrement du crédit par la hausse des taux d'intérêt et la restriction de la masse monétaire en circulation constituent un autre moyen important de réduire la demande, par le renchérissement des emprunts en vue de consommer ou d'investir et l'encouragement de l'épargne des ménages et des entreprises.

Enfin, la dévaluation de la monnaie nationale est censée entraîner une diminution de la demande d'importation, puisque les biens importés deviennent plus chers en monnaie locale, mais cet effet dépend de l'importance des élasticités-prix de la demande d'importation.

4. L'ajustement par l'offre : système productif et régime économique

A long terme, le programme d'ajustement du FMI a pour finalité le développement des exportations, la substitution de la régulation par le marché aux procédures de régulation administrative, et la privatisation du capital productif.

a) Ajustement et spécialisation à l'exportation

Le développement des exportations doit s'effectuer sur la base des avantages comparatifs immédiats du pays concerné, c'est-à-dire sur la base de disponibilités relativement importantes en ressources énergétiques, minières ou agricoles, et/ou d'une force de travail nombreuse, disciplinée, et faiblement rémunérée. La promotion des exportations industrielles concerne principalement les pays ayant atteint un niveau intermédiaire de développement, comme certains pays d'Amérique Latine, du monde arabe et d'Asie du Sud-Est.

Le programme d'ajustement structurel, qui vise à approfondir l'insertion des pays du tiers-monde dans le marché international peut être analysé comme étant une tentative de rationalisation de

l'économie internationale à deux niveaux.

A un premier niveau, la croissance de la production industrielle pour l'exportation dans certains pays du tiers-monde a pour objet de rationaliser et d'approfondir la division internationale du travail en favorisant le transfert progressif de certaines activités industrielles fort contenu énergétique ou minéral et/ou à forte intensité de main d'oeuvre des pays développés vers des pays dans lesquels les conditions de production sont plus favorables. Un tel déménagement industriel peut être opéré à l'initiative des entreprises locales ou sous l'impulsion et avec la participation directe des firmes des pays développés, mais pour le FMI, qui insiste sur la nécessité de libéraliser les conditions de l'investissement étranger dans le tiers-monde, la délocalisation industrielle doit s'accompagner implicitement d'un redéploiement des investissements des firmes des pays développés.

A un second niveau, le développement des exportations peut être interprété comme une volonté de rationaliser la circulation de capitaux à l'échelle internationale, en alignant les mouvements de fonds sur les mouvements de biens et de services. Durant les trois décennies écoulées, en effet, la plupart des pays du tiers-monde ont vécu avec un déficit chronique de leur balance des paiements, compensé par des flux financiers en provenance des pays développés, sous la forme d'investissements directs, de crédits publics et privés et d'aides diverses, en sorte que le niveau de consommation et d'investissement dans ces pays a dépendu en partie de la disponibilité de revenus de transfert. L'existence de transferts nets positifs en faveur des pays du tiers-monde s'est en fait accompagnée entre la fin des années cinquante et le début des années quatre vingt de transferts implicites de valeur à leur détriment, par le jeu de l'échange inégal inhérent au système des prix mondiaux. Si l'on pouvait estimer l'ampleur de ces transferts implicites, le montant des transferts nets positifs décroîtrait très fortement, voire même s'annulerait dans certains cas. Les transferts

financiers visibles représentent en tout cas une forme de redistribution internationale du revenu en faveur des pays du tiers-monde, tout comme d'ailleurs les revenus de rente, comme ceux tirés de l'exportation des hydrocarbures entre 1973 et 1986, c'est-à-dire durant la période de prix pétroliers élevés. En insistant sur la nécessité de promouvoir les exportations, notamment industrielles, le FMI, la Banque Mondiale, les banques privées et les gouvernements des pays développés s'efforcent de substituer à cette redistribution internationale des revenus une situation dans laquelle les niveaux d'importation des pays du tiers-monde seraient strictement déterminés par le niveau de leurs gains propres en devises, c'est-à-dire par le montant de leurs recettes d'exportations de biens et de services et non plus par la disponibilité de revenus de transfert.

b) Ajustement structurel, régulation et privatisation

La seconde finalité du programme d'ajustement du FMI est la substitution des règles du marché aux procédures administratives comme instrument d'allocation des ressources et de répartition du revenu. Un tel objectif est recherché à travers la "vérité des prix", la déréglementation, l'instauration d'un marché monétaire et financier, le désarmement douanier et la privatisation du capital.

On a vu que dans son aspect conjoncturel, l'ajustement implique la réduction des subventions étatiques aux prix des équipements et des produits de première nécessité, mais il s'agissait d'une mesure justifiée par la nécessité de réduire les dépenses de l'Etat et le déficit budgétaire. L'instauration de la "vérité des prix" à long terme signifie que l'Etat doit s'abstenir de toute intervention susceptible de "déformer" la structure des prix qui est censée découler spontanément des raretés relatives des biens et des facteurs de production. Il doit éviter de manipuler les prix des équipements, des biens intermédiaires, des matières premières et de l'énergie en fonction de ses politiques de développement sectoriel, comme il doit renoncer à soutenir certains prix, notamment les prix agricoles, et à

en subventionner d'autres, notamment ceux des biens de première nécessité et des services collectifs dans le cadre de ses priorités économiques et sociales. Il doit enfin cesser de financer le déficit des entreprises publiques et de façon plus générale, "rationaliser" le secteur public économique, par la décentralisation et l'autonomisation de ses entreprises et de ses banques et leur soumission aux critères de la rentabilité financière.

Enfin, dans la mesure où la vérité des prix s'applique non seulement aux biens et aux services, mais aussi aux facteurs de production, elle implique que l'Etat cesse d'intervenir dans la fixation des taux de salaire, par l'imposition de salaires minima ou par l'indexation des salaires sur l'inflation. De même, il doit corriger les taux d'intérêt et les taux de change "artificiels" en vue de laisser se déterminer librement les prix du capital sous ses diverses formes, financière ou matérielle. La notion de vérité des prix implique donc la déréglementation ou la dérégulation, c'est-à-dire l'abandon des procédures administratives de régulation de l'économie au profit des règles du marché.

La planification dans la majorité des pays du tiers-monde n'a pas revêtu le caractère d'une planification centralisée, autoritaire, quantitative et impérative telle que l'ont connue les pays socialistes. Mais outre le fait que l'Etat y assume la responsabilité directe d'un important secteur productif, il affecte de façon décisive par ses politiques la répartition du revenu et l'allocation des ressources. Il intervient de façon prépondérante dans le financement des entreprises publiques par le biais du Trésor, il détermine l'accès aux ressources par ses politiques du commerce extérieur et du change et il fixe les conditions d'investissement pour le capital privé national et étranger. Or, le programme d'ajustement structurel tel qu'il est recommandé par le FMI implique que l'Etat se dessaisisse de ces prérogatives.

Le financement par le Trésor des entreprises publiques doit être

remplacé par un financement bancaire, sur la base de relations commerciales entre banques et entreprises. La Banque Centrale doit devenir un organe indépendant du gouvernement et être en mesure de déterminer le niveau de la masse monétaire en circulation et le niveau des taux d'intérêt. Un marché des capitaux doit être créé pour assurer la rencontre entre l'épargne en quête de placements et les besoins de financement des entreprises et des banques. Enfin, une bourse des valeurs mobilières doit également être créée en vue d'élargir le marché des capitaux.

La dérégulation implique aussi le désarmement douanier et des taux de change "vrais", reflétant l'état de l'offre et la demande de la monnaie nationale. On aura reconnu le fondement théorique de ces mesures, qui visent à promouvoir le laisser-faire et le libre-échange.

Enfin, dans la logique des programmes d'ajustement, la restauration de la concurrence par la vérité des prix et la dérégulation doit nécessairement s'accompagner de la privatisation du capital public, de l'encouragement à l'investissement privé et de l'appel aux capitaux étrangers.

L'accent mis sur la restauration de la concurrence et la privatisation reflète la volonté du FMI, des banques et des gouvernements des pays développés d'élargir dans le tiers-monde l'espace de libre circulation des biens et services et des capitaux. Dans la logique libérale ou néo-libérale qui fonde le programme d'ajustement du FMI, il s'agit de soumettre les économies du tiers-monde à l'action de mécanismes économiques "naturels" en vue d'approfondir leur insertion dans la division internationale du travail et de "rationaliser" le fonctionnement de l'économie internationale. La restauration du laisser-faire et du libre-échange et la libre circulation des capitaux sont de ce point de vue des conditions indispensables de la promotion des exportations dans le tiers-monde et de la correction des déséquilibres financiers extérieurs. Le changement du régime économique est censé conditionner et accompagner la réduction des

déficits des balances des paiements.

En outre, la "vérité des prix" est une notion trompeuse, dans la mesure où les prix du marché international comportent dans les conditions actuelles de fonctionnement des économies capitalistes, des rentes de monopole et d'oligopole et des subventions gouvernementales. Quant aux subventions des prix des produits de première nécessité, elles sont moins l'effet d'un libre choix des gouvernements que le résultat objectif de l'écart qui existe entre le niveau des coûts de production dans les pays développés (en particulier le niveau des coûts salariaux) et le niveau moyen de revenu dans les pays du tiers-monde, reflet de la grande disparité des niveaux moyens de productivité.

II. LE BILAN DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Toute tentative d'évaluation des effets économiques des programmes d'ajustement structurel appliqués sous les auspices du FMI doit partir d'une remarque méthodologique préliminaire. L'écart est en effet trop grand entre l'universalité abstraite du modèle de l'ajustement structurel proposé par le FMI et la particularité irréductible des situations locales pour qu'on puisse véritablement tenter une évaluation pertinente et significative. Une telle évaluation supposerait que l'on puisse reproduire des conditions de laboratoire dans tel ou tel pays afin de pouvoir estimer le bilan du programme uniquement en fonction des variables (et des relations entre elles) que ce dernier prend en considération. Les facteurs exogènes, comme un changement climatique, ou une variation des prix internationaux peuvent changer du tout au tout les résultats. Surtout, les processus économiques et sociaux interrieux affectent l'impact des mesures d'ajustement en même temps qu'ils s'en trouvent affectés.

A cette difficulté méthodologique majeure s'en ajoute une autre, d'ordre plus pratique, la tentation de la manipulation statistique. Toute statistique est un produit, et en ce domaine peut être plus qu'en

d'autres, ceux qui produisent les statistiques, les Gouvernements, la Banque Mondiale et le FMI, ont trop intérêt à ce que celles-ci soient convaincantes. Cela ne signifie pas que les chiffres soient truqués, mais le choix de la période de référence et la sélection des variables peuvent selon les cas donner des résultats complètement différents. Une preuve en a encore été donnée récemment, à l'occasion de la controverse entre la Banque Mondiale et la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique à propos des effets économiques de l'ajustement structurel en Afrique sub-saharienne, chacune de ces institutions appuyant ses conclusions sur des statistiques précises.

Il faudra donc avoir constamment à l'esprit les limites d'une évaluation chiffrée des programmes d'ajustement structurel dans le tiers-monde d'autant qu'à l'exception de quelques études récentes sur les effets sociaux de ces programmes, on sait encore peu de choses en fin de compte sur le processus de leur application.

1. Les incidences économiques des coûts sociaux de l'ajustement

Précisément, certains observateurs, en s'appuyant sur ces études, mais aussi sur les "émeutes de la faim" que l'exécution de programmes d'ajustement entraîne un peu partout dans le tiers-monde depuis plus d'une décennie, ont rapidement conclu à l'échec. Certes, les politiques d'ajustement ont engendré et engendrent encore un accroissement important du chômage, une baisse drastique des salaires et des revenus de larges couches de la population et une concentration élevée du revenu national, dont la répartition était déjà dans la plupart des cas très inégalitaire. Mais la baisse du niveau de vie de la majorité de la population et l'enrichissement d'une minorité sont des effets non seulement anticipés dans le modèle d'ajustement du FMI, mais en plus, des effets activement recherchés en vue théoriquement de redresser l'économie. Tirer argument des conséquences sociales négatives de l'ajustement structurel pour conclure à son échec n'est donc pas

recevable. Ceci ne veut pas dire que les effets sociaux de l'ajustement soient sans importance du point de vue économique, bien au contraire. Cela signifie que l'évaluation du bilan de l'ajustement structurel, qui doit se faire en référence aux objectifs explicites de réduction des déséquilibres financiers, ces incidences sociales doivent être envisagées du point de vue de leur impact sur les variables économiques.

On peut alors identifier au moins trois types d'effets économiques susceptibles d'être induits par l'impact social des programmes d'ajustement.

La baisse du salaire réel dans les pays du tiers-monde signifie pour de larges sections de la population ouvrière une réduction de leur revenu disponible en deçà du niveau correspondant au minimum vital, dans la mesure où le salaire est déjà fixé au niveau du minimum de subsistance. Une telle baisse est évidemment incompatible avec toute possibilité d'augmentation de la productivité du travail, même si le gonflement du chômage est de nature à émousser la combativité des travailleurs urbains.

L'aggravation de la misère pour les couches sociale déjà marginalisées dans le partage des fruits de la croissance engendre des tensions sociales aiguës qui peuvent mettre en péril la cohésion de la communauté nationale, d'autant qu'elles s'accompagnent parfois de graves déchirures dans les tissus sociaux traditionnels. Une telle situation n'est en aucune façon favorable à la mobilisation de la population dans le cadre d'un programme de redressement économique qui est après tout l'objectif affiché des programmes d'ajustement.

Enfin, l'accentuation de la concentration du revenu rend l'austérité imposée au plus grand nombre de plus en plus insupportable en même temps qu'elle engendre des comportements pervers, comme la consommation ostentatoire, la corruption, la spéculation et le

parasitisme, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne favorisent nullement le développement de l'épargne et de l'esprit d'entreprise si nécessaires au redressement économique.

Même si l'augmentation du chômage, la baisse du niveau de vie de la majorité et la concentration du revenu sont admis par le FMI et les gouvernements du tiers-monde comme le prix à payer pour obtenir un redressement de l'économie, au delà d'un certain seuil, ces phénomènes remettent en question durablement la possibilité d'un ajustement structurel de l'économie. Pas seulement parce qu'ils entretiennent l'hostilité de la population au programme d'ajustement, et affaiblissent par la même un Etat déjà passablement fragile dans la plupart des pays, mais aussi et surtout parce qu'ils induisent des comportements individuels et collectifs incompatibles avec une rationalisation capitaliste de l'économie. C'est sans doute la raison pour laquelle le FMI et la Banque Mondiale ont commencé depuis peu à infléchir leurs positions et réfléchissent à des formules susceptibles d'alléger les coûts sociaux des programmes d'ajustement. Et ils y sont d'autant plus incités que l'évaluation des effets strictement économiques de ces programmes est loin d'être positive.

2. Les effets économiques de l'ajustement structurel

On ne s'étonnera point de relever des différences énormes selon les pays et les régions, étant donné la grande diversité des situations locales. En règle générale, l'action sur les variables instrumentales de la politique gouvernementale, comme le déficit du budget, le taux d'intérêt et le taux de change, s'est avérée comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, beaucoup plus facile que l'action sur les variables qui reflètent les déséquilibres monétaires et financiers, comme le déficit de la balance des comptes courants, le taux d'inflation et le taux et le service de la dette extérieure.

On constate partout une réduction du déficit budgétaire, à la fois en

termes absolus et relativement au produit national brut, une augmentation des taux d'intérêt et une contraction de la masse monétaire en circulation, enfin une dévaluation de la monnaie nationale. Mais sur le front de la lutte contre le déficit extérieur et l'inflation, les résultats ne sont pas toujours probants.

L'inflation peut être maîtrisée pour un certain temps, mais nulle part dans les pays où celle-ci était forte, comme en Turquie ou très forte, comme en Amérique du Sud, elle n'a pu être durablement freinée.

Le déficit de la balance des comptes courants diminue dans beaucoup de cas, mais cette diminution est plus obtenue par une baisse drastique des importations que par un accroissement des exportations, même là où, comme en Amérique latine, ce dernier est relativement important. Le poids de la dette externe en proportion du PNB peut baisser dans certains cas, de même que son service en proportion des exportations, mais nulle part, la dette extérieure n'a cessé de croître en termes absolus.

Il semble que dans les pays africains, les programmes d'ajustement aient rencontré plus de succès dans la lutte contre l'inflation que dans les tentatives de réduction du déficit extérieur, mais il faut reconnaître que l'inflation n'y a jamais représenté un déséquilibre principal, tandis que les pays d'Amérique latine ont connu des résultats inverses.

Quant aux grandeurs économiques réelles, par opposition aux variables financières, la baisse de la demande globale n'a pas été compensée par un accroissement de l'épargne et de l'investissement, et là où les exportations ont augmenté, elles ont parfois entraîné une hausse correspondante des importations, en raison de la faible intégration de l'appareil productif.

Quelles que soient les difficultés d'une appréciation objective du bilan des programmes d'ajustement structurel, force est de constater que leur application dans le tiers-monde n'a pas correspondu à un

redressement économique durable et décisif.

Les politiques d'ajustement inspirés par le FMI n'ont pas réussi en effet à corriger réellement les déséquilibres financiers externes et internes, ce qui était leur objectif explicite, même si elles ont "réussi" à déprimer le niveau de vie des populations.

Deux raisons essentielles semblent être à l'origine de cet échec.

3) Les raisons de l'échec des politiques d'ajustement

a) Le préalable politique

La première raison est d'ordre politique. Il est vrai que les chocs externes comme la baisse des prix ou de la demande des matières premières, le relèvement des prix pétroliers (pour les pays non producteurs d'hydrocarbures), la réduction des investissements étrangers, la hausse des taux d'intérêt, les fluctuations du dollar et le protectionnisme des pays développés ont joué un rôle de premier plan dans l'aggravation de la crise des pays du tiers-monde à partir de la fin des années 1970. Il est vrai aussi que cette crise résulte en même temps de l'action de phénomènes de longue durée, tels l'explosion démographique, l'analphabétisme, l'exode rural, ou encore, notamment en Afrique, la sécheresse et la désertification, qui échappent largement à l'action gouvernementale à moyen terme.

Mais il est indéniable qu'entre le poids des contraintes internes et le jeu des facteurs externes, il existe toujours une marge de liberté qui est celle des options et des politiques économiques. Soit parce qu'ils ont cantonné leur action dans les limites étroites de la gestion des "affaires courantes", soit parce qu'ils ont échoué à déployer des stratégies cohérentes à long terme, les gouvernements portent une lourde responsabilité dans la crise.

Le FMI et la Banque Mondiale désignent en fait les gouvernements et leurs politiques passées comme étant les seuls responsables de la

crise, en négligeant totalement aussi bien l'impact des mécanismes économiques internationaux que les contraintes imposées par les conditions écologiques et démographiques et l'état des ressources locales. Le paradoxe est alors qu'ils attendent de ces mêmes gouvernements dont ils viennent de dresser le constat de faillite qu'ils mettent en oeuvre les politiques d'ajustement structurel et redressent la situation économique de leurs pays respectifs. Armé de ses recettes infaillibles, le FMI se donne ainsi l'image d'un conseiller avisé et omniscient qui vient éclairer des gouvernements ignorants des lois élémentaires de l'économie ou mystifiés par de mauvais apôtres.

Or, une "mauvaise" politique économique ne s'explique pas seulement par une mauvaise connaissance des mécanismes de l'économie ou par une mauvaise appréciation des conditions économiques. La politique économique n'est en effet ni un concentré de connaissance pure ni l'exécution d'une rationalité abstraite. Elle effectue des arbitrages entre des demandes sociales conflictuelles, entre des configurations d'intérêts multiples et divergentes. Elle est marquée par l'empreinte de positions sociales déterminées, et en particulier celles des couches privilégiées par le système économique et politique. Là est précisément le préalable politique à un redressement de l'économie nationale. Tant que les couches sociales qui ont identifié leurs intérêts avec les politiques économiques antérieures demeurent maîtresses de la décision politique, on ne peut guère imaginer qu'elles puissent mobiliser les populations dans le cadre de politiques de restauration des équilibres fondamentaux de l'économie, ces politiques fussent-elles celles recommandées par le FMI. La meilleure preuve d'une telle incapacité est donnée par l'évasion des capitaux qu'entretiennent ces couches sociales et dont l'ampleur atteint ou dépasse parfois le montant de la dette extérieure des pays concernés. On a estimé par exemple que les avoirs argentins à l'étranger équivalent à peu près à la dette externe de l'Argentine, et que les dépôts arabes privés dans les banques occidentales se montent à plus de 60 milliards de dollars, soit la dette

cumulée de l'Egypte et du Maroc !

On peut penser que le modèle néo-classique ou néo-libéral qui fonde le programme d'ajustement structurel du FMI est politiquement neutre et en effet, le schéma de la concurrence pure et parfaite n'implique nullement l'existence d'une couche sociale détenant les moyens de production et dominant de ce fait la scène économique et politique. Walras, le père du schéma d'équilibre général, était socialiste et l'économiste marxiste Oskar Lange a soutenu l'idée d'une compatibilité entre la propriété publique des moyens de production et l'allocation des ressources par le marché libre. De ce point de vue, le programme d'ajustement du FMI pourrait être appliqué par des forces politiques représentant les intérêts de la majorité de la population, contre les intérêts des couches économiquement dominantes. Hélas, dans les conditions concrètes du fonctionnement du capitalisme dans le tiers-monde, le programme du FMI, notamment à travers l'accent mis sur la vérité des prix, la privatisation et le libre-échange, aboutit à concentrer encore plus le pouvoir économique entre les mains des couches privilégiées, rendant illusoire toute possibilité d'autonomisation, du pouvoir politique à l'égard de celles-ci et au-delà, toute démocratie politique authentique.

b) Doctrine néo-libérale et capitalisme dans le tiers-monde

La seconde raison de l'échec des politiques d'ajustement structurel réside dans la contradiction entre le biais doctrinal du FMI et les conditions objectives du fonctionnement du capitalisme dans le tiers-monde. Lorsqu'on étudie ces conditions objectives, on s'aperçoit aisément en effet que les avantages supposés du laisser-faire et du libre-échange en termes d'allocation rationnelle des ressources (et de répartition équitable des revenus) sont très largement mythiques. Tout simplement parce que le capitalisme réellement existant ne fonctionne nulle part sur la base du schéma de l'équilibre général, et encore moins dans le tiers-monde. Au demeurant, les exemples généralement reconnus de développement "réussi" du capitalisme

que sont la Corée du Sud et Taïwan montrent à l'évidence que ce dernier s'est appuyé non pas sur l'action d'agents privés dans le cadre de la concurrence et des avantages comparatifs, mais sur la gestion active et autoritaire par l'État du processus d'accumulation dans le cadre d'une économie mixte.

- Le mythe du marché national

Dans certains pays, le marché national n'existe pas, il y a seulement des marchés locaux ou régionaux, du fait de l'inexistence ou de l'insuffisance des infrastructures de transport et de communication. Et cela est vrai au ssi bien, des biens et services que des travailleurs et des capitaux. De plus, certaines professions dans le commerce et l'industrie sont parfois fermées parce qu'elles correspondent à d'anciens monopoles de fait de certaines catégories ethniques, comme les Libanais en Afrique de l'Ouest ou les Indiens en Afrique de l'Est. Enfin, l'importance des mouvements clandestins de biens et de travail est parfois si grande entre certains pays que les frontières nationales n'ont plus une grande signification en termes économiques. Un pays très bien disposé à l'égard du FMI comme le Kenya a questionné la pertinence des politiques d'ajustement en l'absence d'un marché authentique.

- Le mythe de l'efficacité du secteur privé

Dans la doctrine néo-libérale, la concurrence semble aller de pair avec la privatisation et de l'affirmation de la rationalité du marché, on glisse facilement à celle de l'efficacité du secteur privé. Or, de façon générale, la rationalité économique du marché est une variable socio-historique et non pas une donnée naturelle, valable en tout temps et en tout lieu. Dans les conditions du fonctionnement du capitalisme dans le tiers-monde, le secteur privé ou le capital privé n'est pas, loin s'en faut, synonyme de compétition et d'efficacité, bien qu'il soit toujours bien entendu assuré de la rentabilité financière. La privatisation peut signifier et signifie dans bien des cas le contraire de

la concurrence au sens de compétition productive.

D'abord, dans la mesure où l'investissement est en général entrepris sur la base de technologies importées, conçues en fonction des marchés étendus des pays développés, il implique souvent des seuils techniques de production relativement élevés eu égard à la dimension du marché local. Simplement en raison de cette contrainte technologique, la forme du marché est d'emblée oligopoliste ou monopoliste, et ceci, qu'il s'agisse d'un investisseur public ou d'un investisseur privé.

Ensuite, la simple rareté des ressources disponibles pour l'investissement, non pas tellement des ressources financières, mais des ressources en organisation, en travail qualifié, en technologie et en équipements, sans parler des utilités, des infrastructures et de l'espace urbain érige de hautes barrières à l'entrée et confère aux entreprises déjà installées de fortes rentes de position. Il est clair que cette rareté de ressources est largement liée d'une part à la crise urbaine que connaissent la plupart des pays du tiers-monde et d'autre part, à la dépendance technologique de l'économie qui traduit la demande de biens d'investissement en demande d'importation. Mais précisément, l'investisseur privé, dont l'horizon est par définition limité dans le temps, ne peut faire reculer à moyen terme des contraintes de structure comme la crise urbaine et la dépendance technologique.

Enfin, dans certains pays où l'Etat prétend contrôler le développement du secteur privé, en imposant des limites à la dimension de l'entreprise et en canalisant les investissements en fonction de priorités qu'il définit, c'est paradoxalement ce contrôle qui érige des structures oligopolistes en dressant des barrières à l'entrée administrative dans des industries réputées "saturées" alors que la saturation de la demande n'est qu'apparente, puisqu'elle n'est vérifiée que pour un niveau donné des prix.

Tout ceci explique pourquoi on observe en général dans le tiers-monde un degré d'oligopole plus élevé que dans les pays développés. On peut donc soupçonner qu'une privatisation des entreprises publiques a toutes les chances de se limiter à un transfert des positions d'oligopole et de monopole de l'Etat vers des intérêts privés, d'autant que la cession du capital public s'effectue en grande partie, pas seulement dans le tiers-monde d'ailleurs, au profit de personnes ou de groupes disposant d'appuis solides et de relations influentes dans les sphères dirigeantes de l'Etat.

- Le mythe de l'incurie du secteur public

Au mythe de l'efficacité intrinsèque du secteur privé correspond celui de l'incurie inhérente au secteur public. L'idée, implicite dans la doctrine néo-libérale, que le secteur public est en soi incapable d'efficacité fait peu de cas de l'expérience d'un grand nombre d'entreprises publiques tant dans les pays développés que dans les pays du tiers-monde, parfaitement efficaces et rentables, en bonne santé financière, technologiquement dynamiques et souvent exportatrices. Le déficit des entreprises publiques est une réalité certes très fréquente dans le tiers-monde, mais il ne repose pas seulement ni même principalement sur la mauvaise gestion.

Il existe certainement de nombreux cas où le déficit renvoie à l'incompétence des dirigeants et à leur incapacité à gérer, d'autant qu'ils sont souvent nommés en fonction de critères de fidélité politique plutôt qu'en vertu de leur qualification et de leur expérience. Mais dans les industries technologiquement nouvelles dans le pays, le déficit résulte en général de facteurs structurels. Parfois, l'entreprise publique achète ses intrants au prix international mais vend son produit à un prix inférieur à celui du marché mondial, parce que l'État veut encourager la demande locale pour ce produit. Parfois aussi, l'entreprise a ses prix alignés sur ceux du marché international, mais son coût de production est supérieur parce que sa productivité est plus basse qu'à l'étranger. De plus, elle doit souvent prendre en

charge les investissements en infrastructure et en formation pour pallier les dysfonctions de la planification inter-sectorielle. Enfin, l'entreprise publique constitue, on l'oublie trop souvent, un marché politique, non seulement parce que comme on l'a dit, ses gestionnaires sont souvent nommés sur la base du clientélisme, mais aussi parce que ses recrutements, son fonctionnement et ses activités subissent constamment les interventions d'une multitude de centres de pouvoir. Dès lors, le déficit de l'entreprise publique doit être à chaque fois apprécié en fonction des conditions réelles de fonctionnement de l'entreprise et de la nature des relations qu'elle entretient avec l'appareil ou les appareils de l'Etat, plutôt que d'être "expliqué" par le caractère public de la propriété du capital.

- Le mythe de l'avantage comparatif

Les économistes classiques qui plaidaient pour le libre-échange avaient néanmoins admis l'argument de "l'industrie naissante" en ce qu'ils reconnaissaient la nécessité de protéger de la concurrence extérieure des activités nouvelles tant que celles-ci n'auraient pas réalisé leur apprentissage et atteint leur maturité. Cette exception au principe du libre-échange a pourtant disparu de la doctrine néo-libérale des programmes d'ajustement structurel. Il est vrai que dans certains pays, en Amérique Latine notamment, le protectionnisme a permis à des industries de substitution aux importations, développées à l'abri de barrières tarifaires et autres, de disposer de rentes de protection lesquelles, n'ajoutant aux rentes de monopole et d'oligopole, entretiennent une structure de production inefficace. Mais il n'est pas toujours facile de distinguer entre de telles activités et celles dont l'inefficacité relative eu égard aux standards des pays développés résulte de l'apprentissage. Dans la mesure où il vise à accroître le degré d'efficacité de l'industrie locale, le désarmement douanier doit par conséquent être sélectif plutôt que systématique. Or, la sélection de "créneaux" renvoie à la nécessité d'une véritable politique industrielle qui puisse assurer le développement prioritaire d'activités à la fois dynamiques à l'échelle internationale et conformes

à la configuration actuelle et prévisible des ressources du pays. Et la politique industrielle, comme d'ailleurs les politiques agricoles, les politiques de recherche et d'innovation sont incompatibles avec une ouverture indiscriminée de l'économie à la concurrence étrangère.

La pratique des politiques d'ajustement fait précisément apparaître deux contradictions essentielles entre les instruments et les objectifs de l'ajustement.

La première se situe entre le désarmement douanier (et le désengagement de l'Etat en général) et le désir de promouvoir les exportations industrielles, dans la mesure où la suppression totale de la protection extérieure affecte les conditions de rentabilité d'une vaste gamme d'industries, dont des industries potentiellement exportatrices. En fait, cette contradiction en dissimule une autre, entre le libre-échange et l'investissement étranger que le FMI appelle de ses vœux. Si les conditions de rentabilité se trouvent en effet dégradées pour une grande partie des activités industrielles, on ne voit pas pourquoi le capital étranger viendrait s'y investir. Au contraire, le capital étranger présent dans les industries de substitution aux importations réduirait ses investissements. On retrouve là une vieille contradiction connue dans la théorie économique entre la libre circulation internationale des marchandises et celle des capitaux, puisque l'une et l'autre tendent à égaliser les conditions de production dans les divers pays et tendent ainsi à s'exclure mutuellement. Ce qui est vrai du capital étranger l'est aussi du capital privé national et on peut relire cette contradiction entre libre-échange et investissement étranger en termes de contradiction entre libre-échange et privatisation.

La seconde contradiction, que révèle l'expérience, entre instruments et objectifs de l'ajustement structurel se situe entre le but recherché par le FMI, d'une plus grande insertion des pays du tiers-monde dans la division internationale du travail et la stabilité ou la réduction du degré d'ouverture à l'économie internationale. En Amérique Latine, le

rapport entre exportations et importations et produit national brut est plus ou moins resté inchangé, mais en Afrique sub-saharienne, il a diminué, ce qui indique une certaine tendance à la marginalisation de cette région dans les échanges mondiaux.

Les raisons qui expliquent l'incapacité des programmes d'ajustement à redresser la situation économique vont donc bien au delà d'une simple insuffisance de ressources en devises en vue d'assurer une transition en douceur comme on l'affirme parfois. Elles relèvent de facteurs structurels, d'ordre politique, économique et social sur lesquels ni le FMI ni les gouvernements locaux ne possèdent de prise réelle. La persistance de la crise et son corollaire la croissance de l'endettement extérieur soulignent cependant l'urgente nécessité de concevoir et d'exécuter des politiques d'ajustement alternatives.

III. LES POLITIQUES D'AJUSTEMENT ALTERNATIVES

Pas plus qu'un individu ne peut vivre indéfiniment au dessus de ses moyens, un pays ne peut constamment dépenser plus de devises qu'il n'en gagne (à l'exception des Etats-Unis) et un Etat ne peut toujours avoir des engagements supérieurs à ses recettes. Dès lors, pour autant que l'ajustement signifie la correction des déficits de la balance des paiements et du budget, il représente une évidente et incontestable nécessité. Mais surtout, dans des pays marqués par des déséquilibres de toute nature, l'ajustement désigne aussi la recherche d'une rationalité économique générale dont le principe essentiel est le non gaspillage ou l'économie dans l'usage de ressources rares.

1) Ajustement structurel et rationalité économique

Bien sûr, la notion de rationalité économique est une notion historique, donc relative. Elle n'existe pas dans tous les systèmes sociaux ni à toutes les époques. Dans les systèmes économiques modernes, elle n'est ni toujours transparente ni constamment dominante. Dans le capitalisme développé, elle est altérée par la

constitution ancienne des structures oligopolistes et l'interventionnisme de l'Etat.

Dans le système socialiste, elle est soumise à la rationalité politique du Plan et du Parti. Dans le tiers-monde, elle est en outre traversée par des logiques "traditionnelles" de comportement et d'organisation. Partout enfin, elle peut être mise en cause au nom de positions éthiques, lorsqu'elle implique la surexploitation des hommes, ou tout simplement pragmatiques, quand elle entraîne la destruction des ressources et de l'environnement. Mais s'il est une vérité de plus en plus admise à l'heure des grands changements politiques à l'Est et au Sud, c'est bien la nécessité de la restauration de l'économie souverain par sa séparation d'avec le pouvoir et au-delà, d'avec le politique.

Derrière cet "aggiornamento", d'ailleurs suscité par les blocages et les impasses auxquels ont abouti les modes antérieurs de régulation et de gestion plus que par une soudaine conversion doctrinale des groupes dirigeants et des opinions publiques, se profile la reconnaissance d'une rationalité économique universelle, qui s'impose en tout cas dans les systèmes sociaux contemporains.

De ce point de vue, le programme d'ajustement prôné par le FMI, dont on a vu qu'il véhicule une lourde charge idéologique, c'est-à-dire de représentation faussée de la réalité, comporte des éléments de cette rationalité économique qui emporteraient l'adhésion des critiques les plus radicaux de la doctrine néo-libérale. Ces éléments de rationalité économique recouvrent la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes et la chasse aux positions de rente engendrées par les pénuries artificielles, gaspillages et positions de rente qui représentent à la fois une mauvaise allocation de ressources limitées et des pénalités supplémentaires infligées aux couches sociales les plus déshéritées, si l'on veut bien admettre que celles-ci supportent toujours en fin de compte le poids de l'aggravation de la crise. Il est clair que les subventions de prix à la

consommation aggravent par exemple l'inégalité entre les catégories de consommateurs dans la mesure où elles augmentent aussi le revenu réel des catégories privilégiées. La gratuité des services collectifs, comme la santé et l'éducation est justifiée par la volonté de démocratiser l'accès à ces services, mais elle aboutit dans la plupart des cas à aligner la qualité des services offerts sur les diverses hiérarchies sociales et politiques. Certains groupes disposent en effet de modes privilégiés d'accès aux services "collectifs", et détournent à leur profit des institutions à l'entretien desquelles participe pourtant l'ensemble de la collectivité nationale.

Dans les pays semi-industrialisés, la surévaluation de la monnaie encourage l'importation d'équipements et de services techniques et défavorise ainsi la promotion d'une industrie nationale de machines et d'ingénierie. En même temps, elle suscite la création d'un marché parallèle de la devise, la spéculation contre la monnaie nationale dont l'expression récente la plus caricaturale est la "dollarisation tandis que le protectionnisme généralisé entretient des rentes de protection au bénéfice d'entrepreneurs privés inefficients.

Le contrôle bureaucratique du commerce extérieur et intérieur par l'Etat permet à certaines couches administratives de disposer de rentes politiques, génératrices de corruption, de pénuries et de spéculations diverses. L'étatisation de la gestion et de la régulation de l'économie engendre des gaspillages à la mesure des erreurs et des dysfonctions de la planification, tandis que dans les entreprises et les services publics, la prééminence des critères "politiques" sur les critères de la gestion économique entretient des rentes d'emploi et de revenu pour différentes catégories de dirigeants, de cadres et de travailleurs.

Ces divers phénomènes de gaspillages et de rentes sont à présent reconnus comme étant des déviations par rapport à une rationalité économique universelle qui commande l'économie dans l'utilisation des ressources, rares par définition, et ce, quel que soit le régime

politique et social. Des éléments de cette rationalité économique existent donc dans le programme d'ajustement structurel du FMI, mais leur pertinence est remise en question par le dogmatisme néolibéral qui les entoure. Reconnaître la nécessité d'un ajustement structurel dans le sens d'une restauration des règles de la rationalité économique, ce n'est pas forcément admettre la légitimité des programmes du FMI, qui représentent seulement une forme particulière d'ajustement. Mise à l'épreuve des faits, la croyance quasi-religieuse du FMI dans les vertus d'une abolition immédiate et totale de tout contrôle étatique des prix, de la monnaie, du commerce et de la production s'inscrit en réalité à l'encontre de la rationalité économique. Soit parce que les conditions institutionnelles du fonctionnement des marchés pour les biens ou la monnaie n'existent pas, soit que la libéralisation et la privatisation engendrent comme on l'a vu, des effets pervers, l'application des programmes du FMI crée de nouveaux gaspillages et de nouvelles rentes, qui reflètent bien évidemment une allocation inefficace des ressources et une répartition inéquitable des revenus.

2) Les politiques d'ajustement hétérodoxes

Parce qu'ils voulaient corriger leurs déséquilibres financiers et rationaliser leur économie sans sacrifier leur niveau de vie, leur croissance et leur autonomie, certains pays, notamment le Mexique, le Brésil, l'Argentine et le Pérou, ont conçu et appliqué au cours des dernières années des politiques d'ajustement dites hétérodoxes. Le principe essentiel de ces politiques consiste à rechercher l'ajustement dans la croissance. Dans cet esprit, la génération de ressources en vue de l'investissement doit être obtenue à travers la redistribution du revenu plutôt que par la compression de la consommation populaire et le développement des exportations doit s'appuyer sur la construction d'avantages comparatifs à long terme grâce à des politiques industrielles audacieuses et tournées vers l'innovation. En même temps, elles comportent des mesures de réajustement des prix, du marché monétaire, des taux de protection

et de change, et des mesures de décentralisation et de privatisation du secteur public. Ces politiques d'ajustement hétérodoxes n'auraient évidemment pu être conçues s'il n'y avait eu le préalable politique d'un effacement des dictatures militaires devant des régimes démocratiques et d'un renouvellement des groupes dirigeants.

Quoique l'expérience ne soit pas encore suffisamment ancienne pour que l'on puisse valablement en tirer des enseignements, il ne semble pas que ces politiques hétérodoxes aient obtenu beaucoup plus de résultats que celles recommandées par le FMI. On a parfois réussi à dégager des excédents commerciaux, importants, mais on n'a obtenu ni une baisse de l'inflation ni une relance de la croissance, en particulier dans l'industrie. Les plans de stabilisation et d'assainissement (plan cruzado au Brésil, plan austral en Argentine) se suivent à des intervalles de plus en plus rapprochés dans le temps et semblent échouer régulièrement à atteindre leurs objectifs. La crise économique perdure et entretient l'instabilité sociale sur fond d'incertitude politique. La gestion à très court terme de la dette extérieure prend le pas sur l'élaboration de programmes de redressement à moyen terme.

La situation économique, sociale et politique très complexe dans laquelle des décennies de crise et de dictature ont plongé ces pays et leur profonde et ancienne dépendance à l'égard des Etats-Unis rendent certainement très difficile un rétablissement à moyen terme. L'ampleur de l'exclusion sociale au Brésil ou de l'exclusion ethnique au Pérou, la rigidité des structures économiques de l'Argentine sont aussi très probablement des facteurs d'explication de l'échec des politiques hétérodoxes. Peut-être enfin faut-il incriminer la timidité des changements politiques et la résistance des couches privilégiées à des changements qui menacent leurs intérêts solidement établis.

La question reste cependant ouverte de savoir comment corriger les déficits de la balance et du budget, réduire l'inflation et rationaliser le fonctionnement de l'économie sans déprimer le niveau d'activité et le

marché intérieur et sans tomber dans une spécialisation régressive et une dépendance extérieure accrue.

Outre le préalable politique d'une démocratisation politique, qui ouvre l'accès du pouvoir aux couches sociales les plus intéressées à l'application de politiques alternatives, le nécessaire ajustement implique à la fois la rationalisation et le refus du dogmatisme néolibéral. Le refus de la "vérité des prix" pour elle-même, le refus du libre-échange et de la soumission passive aux centres de décision extérieurs, enfin le refus de la baisse du niveau de vie de la majorité et de la concentration du revenu apparaissent en tout cas dans les conditions actuelles comme étant les conditions d'une restauration de la rationalité économique. Mais il faut aussi rompre avec les capitalismes d'Etat désuets des années 1970 et 1980, inventer de nouvelles formes d'articulation entre secteurs public et privé, entre plan et marché, entre protection et concurrence, entre investissements nationaux et étrangers, entre marché intérieur et exportation. Il faut promouvoir des politiques actives de transformation productive de l'agriculture, de développement de l'industrie, de formation, de recherche et d'innovation, avec la participation des agents économiques et sociaux intéressés.

Comme toujours, la théorie ne peut anticiper la pratique et celle-ci se trouve désormais devant des chemins inexplorés, parfois prometteurs mais parfois semés d'embûches. Mais après tout, l'incertitude est la contrepartie de l'obsolescence des dogmes.

Notes

[*] Professeur-Université d'Alger